

## Fonctionnement du SME

### AUDIT DE CERTIFICATION



Le parc paysager d'activités de Landacres est à nouveau certifié ISO 14 001 pour trois ans ! C'est le verdict rendu par l'auditeur de AFNOR Certification, venu évaluer les équipes de la CAB le 9 novembre dernier sur le Système de Management Environnemental de Landacres. Le travail réalisé pour conformer les procédures environnementales à la nouvelle version de la norme ISO 14 001 a donc porté ses fruits. Aucune non-conformité n'a été relevée. Des pistes de progrès ont été évoquées toujours dans une optique d'amélioration continue.

Parmi les points forts soulignés par l'auditeur :

- "Les rapports annuels réalisés sur la faune et la flore montrent une nette amélioration de la biodiversité sur le parc d'activités, plus particulièrement sur le bassin N°4 et la coulée verte" ;

- "Le parc d'activités de Landacres est magnifique et il est difficile de loin (notamment de l'autoroute) de se rendre compte que cet endroit est bien une zone industrielle" ;
- "Une bonne communication auprès du personnel des prestataires externes des informations liées à la bonne maîtrise de l'environnement sur le parc."

### AGENDA

#### SLALOM AUTOMOBILE

Comme l'année dernière, une nouvelle édition du slalom automobile va se produire le week-end des 13 et 14 avril sur le parc de Landacres. Vous allez prochainement être contactés à ce sujet par l'Auto Club Côte d'Opale afin que cette manifestation ne dérange pas vos activités au sein du parc. ■





## LANDACRES fête ses 20 ANS

Devenu le premier parc d'activités certifié ISO 14 001 en Europe en 1998, le parc de Landacres a célébré en 2018 ses 20 ans de certification.

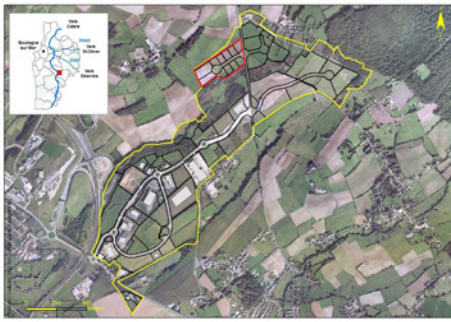


Ainsi, le 12 novembre dernier, une manifestation a été organisée au sein de l'atelier-relais de Landacres. Pour l'occasion, s'est réunie une cinquantaine d'invités parmi lesquels les entreprises du parc, les élus de l'agglomération, les partenaires de Landacres, des journalistes auxquels a été remis un dossier de presse valorisant le parc d'activités et ses disponibilités foncières, ses actions environnementales et un zoom sur ses 14 entreprises. Chacun a pu découvrir ou déguster les produits fabriqués par les sociétés de Landacres qui avaient joué le jeu de tenir un stand pour exposer des échantillons et présenter leurs activités.

La matinée a été ponctuée par les discours de **Didier LE TETOUR**, Président de l'Association Syndicale de Landacres, et **Frédéric CUVILLIER**, Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, qui ont présenté les atouts et les perspectives de développement du parc d'activités :

- Landacres est le seul parc géré par la CAB où il reste des espaces économiques à commercialiser, tout investisseur potentiel peut bénéficier d'un accompagnement pour le montage de son dossier et de possibles aides économiques des acteurs publics ;
- Landacres propose des prix de foncier équivalents aux autres territoires, sur un site de qualité, avec des coûts de gestion pour l'entreprise deux fois moindres que sur un parc d'activités classique ;





- sur le secteur artisanal de Landacres (en rouge sur le plan), non encore exploité :
  - le découpage des terrains est rendu possible afin d'aménager des parcelles de taille plus restreinte (à partir de 1.000 m<sup>2</sup>, plus de 3.000 m<sup>2</sup> aujourd'hui) ;
  - une réflexion est lancée pour la construction d'un bâtiment clés-en-mains pour les TPE-PME du territoire ;

**Pour la commercialisation, contacter le service Action économique de la CAB : 03 21 10 36 27 [economie@agglom-boulo-nnais.fr](mailto:economie@agglom-boulo-nnais.fr)**

- l'arrivée prochaine d'une unité de méthanisation sur le parc pouvant rendre autonome le parc en termes de fourniture de gaz.

En parallèle de ces aspects économiques, deux temps forts, plus axés sur la qualité environnementale de Landacres, ont marqué cette matinée. Tout d'abord, l'intervention de **Pascal DESFOSSEZ**, Président du **Bureau d'études Alfa Environnement**, en charge pour le compte de la CAB et de l'ASL de réaliser le plan de gestion différenciée du parc de Landacres. Très attentifs, les participants ont pris connaissance des différents enjeux écologiques concourant au maintien de la biodiversité sur le parc (faune et flore). Parmi les actions-phares de ce plan de gestion, l'on peut citer l'installation de ruches sur des parcelles d'entreprises. C'est la société **ID Verde** qui, outre l'entretien des espaces verts publics et privés du parc, assure la gestion et le suivi opérationnel des ruches. **Lucie LEFEBVRE**, apicultrice chez ID Verde, a exposé à tous

le projet des ruches, de leur installation à la première récolte du miel de Landacres, dont chacun a pu apprécier la saveur à l'occasion d'une dégustation.

## Le miel de Landacres

Depuis juillet 2017, 5 ruches sont installées sur le parc paysager d'activités de Landacres. Celles-ci sont accueillies sur les parcelles des entreprises Unima Frais, La Charlotte et Vandeputte SAS. L'année d'implantation nécessitant une adaptation de la colonie à son nouvel environnement, les abeilles ont passé leur premier été à se développer et à se préparer à l'hivernage 2017-2018. Après un hiver doux sans subir aucune perte, les colonies se sont très vite développées au printemps 2018 et quelques essaimage se sont produits, nécessitant la reconstruction naturelle de certaines d'entre elles. Le site étant très favorable à la bonne santé des colonies, un ajout de deux ruches sera fait prochainement.

Durant l'été 2018, la première récolte du miel de Landacres a été réalisée par ID Verde avec plus de 22 kg fabriqués à partir de toutes les essences locales butinées par les abeilles au sein du parc et de ses alentours. Le miel a été conditionné dans des pots étiquetés à l'effigie du parc et distribué à l'occasion des 20 ans de Landacres aux entreprises et partenaires en tant que véritable symbole de la qualité environnementale du parc d'activités. Pour les entreprises n'ayant pas encore récupéré leurs pots, une distribution pourra être réalisée à l'occasion d'une prochaine rencontre à Landacres ou à la demande. Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter au 03.21.10.37.66.



# Prévention des situations d'urgence

Dans un souci de précaution, la Communauté d'agglomération du Boulonnais est amenée à organiser des exercices de prévention des situations d'urgence. Demandé dans le cadre de la certification ISO 14 001 du parc paysager d'activités de Landacres, ce principe est essentiel pour prévenir tout risque d'incident environnemental.

Six types de dangers potentiels ont été listés et des procédures ont été rédigées pour

indiquer la marche à suivre afin de gérer au mieux chacune de ces six situations d'urgence. Il convient donc de réaliser six exercices sur Landacres, sur une période de trois ans (le temps du cycle de certification en cours), pour tester les différentes procédures et les améliorer le cas échéant. Ainsi, un calendrier des exercices a été programmé, et suite à une sollicitation de la CAB, deux sociétés de Landacres se sont proposées pour s'associer à l'organisation des tests.

Situation d'urgence	Date prévisionnelle	Réalisation
Déversement accidentel d'hydrocarbures, de produits toxiques, dysfonctionnement d'un bassin de rétention	Automne 2018	Réalisé
Fuite d'eau par rupture de canalisation ou dégradation des bornes incendie	1 <sup>er</sup> semestre 2019	A programmer
Bruit anormal émanant d'une parcelle	2 <sup>ème</sup> semestre 2019	A programmer
Incendie / explosion / fumée suspecte	1 <sup>er</sup> semestre 2020	A programmer
Incident lié à une mauvaise manipulation des engins de travaux	2 <sup>ème</sup> semestre 2020	A programmer
Déversement accidentel de déchets sur le site ou dans le milieu naturel, décharge sauvage	1 <sup>er</sup> semestre 2021	A programmer

Si vous souhaitez vous aussi apporter votre concours, ou si, dans le cadre de vos activités, vous devez programmer un exercice, il est possible d'organiser un test en commun avec les services de la CAB.

N'hésitez pas à contacter la CAB, pour tout renseignement : 03 21 10 37 66 ou

ldewimille@agglo-boulonnais.fr ou Geoffrey PERON à l'occasion de l'un de ses passages sur le parc.

## Gens du voyage

Une réunion a été organisée le 29 octobre dernier entre toutes les parties prenantes suite à l'installation durant 4 semaines consécutives en juillet 2018 des gens du voyage à Landacres.

### Le constat :

- les gens du voyage sont de plus en plus organisés et équipés pour se raccorder aux réseaux et accéder aux parcelles les plus infranchissables ;
- les relations gens du voyage-collectivités se sont tendues, le calendrier des déplacements annoncés n'est pas respecté, ce qui rend très compliqué le suivi des groupes ;
- Landacres ne doit pas être considéré comme un lieu d'accueil des gens du voyage.

### Quelques préconisations pour rendre Landacres moins attractif :

- s'il est impossible de barrer l'accès à toutes les parcelles, il faut préparer les terrains susceptibles d'être occupés ;
- mieux calibrer les interventions de la société de surveillance ;
- étayer les dossiers de plaintes des entreprises, agriculteurs, riverains, pour que des poursuites puissent être lancées.

Une nouvelle réunion de concertation sera programmée en amont de la saison estivale 2019.

## La Lettre de Landacres / N° 64 Mars 2019

**Rédaction** : Communauté d'agglomération du Boulonnais

**Maquette** : Service communication CAB

**Contact** : Communauté d'agglomération du Boulonnais

1, boulevard du Bassin Napoléon - BP 755 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex

Tél : 03 21 10 37 66 / Fax : 03 21 10 36 06 / E-mail : economie@agglo-boulonnais.fr

[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)